PARC ÉOLIEN DES CHAUMES

BULLETIN D'INFORMATION N°1

Madame, Monsieur,

Les discussions sur l'étude d'un projet éolien entre la commune de Paizay-Naudouin-Embourie et SOLVÉO ont débuté en 2018. En février 2019, le conseil municipal a voté en faveur du lancement des études de faisabilité de ce projet sur son territoire.
Les états initiaux de ces études sont aujourd'hui en grande partie finalisés. Nous entrons à présent dans la phase de définition des variantes afin de déterminer le projet définitif.
À l'approche de ce temps fort de la vie du projet, nous avions à coeur de dresser avec vous un point d'étape, ainsi que la liste des engagements d'ores et déjà pris par SOLVÉO pour faire du parc éolien des Chaumes un projet respectueux du territoire d'accueil.
Ce bulletin d'information est également pour nous l'occasion de vous inviter à nous faire part dès à présent des interrogations que vous pouvez avoir vis-à-vis de ce projet, ainsi qu'à nous signaler votre intérêt à participer à des temps d'échanges que nous organiserons prochainement, dans le respect des gestes barrières et de distanciation édictés par le gouvernement.
Restant d'ici là à votre disposition, je vous remercie vivement de l'intérêt que vous portez à ce projet.

Bonne et agréable lecture,

Adeline Mancel, cheffe de projet

SOLVÉO ENERGIE

LE VENT, UNE ÉNERGIE D'AVENIR POUR NOS BESOINS D'AUJOURD'HUI

Le vent est une source d'énergie inépuisable, propre, locale et gratuite qui contribue d'ores et déjà à sécuriser notre approvisionnement en électricité.
Ainsi le 29 mars, l'éolien a représenté plus de **20% de la production électrique** sur le réseau français.*

**Source France Énergie Éolienne*

QUI EST SOLVÉO ENERGIE ?

*Développeur éolien et photovoltaïque, **SOLVÉO Énergie** valorise les ressources énergétiques renouvelables au plus près des territoires. Elle s'appuie pour ce faire sur l'expérience et l'expertise de ses 40 collaborateurs. L'entreprise développe une approche accordant une large place à la concertation et au dialogue avec les territoires qui accueillent ses projets.*

*Entreprise familiale française, **SOLVÉO Énergie** met en œuvre ses projets de bout en bout :*
- *SOLVÉO **développe le projet** et prend en charge sa réalisation.*
- *SOLVÉO exploite et assure la **maintenance** du parc.*
- *SOLVÉO **garantit** et met en œuvre le démantèlement du parc arrivé en fin d'exploitation.*

L'ensemble des études pour les états initiaux est mené par des bureaux d'études spécialisés et indépendants.

Étude acoustique

Étude paysagère

Étude écologique

Étude d'impact sur l'environnement et dossier de demande d'autorisation environnementale

*Retrouvez plus d'informations sur le site internet du projet : **www.parceoliendeschaumes.fr***

QUEL SITE POUR CE PROJET ÉOLIEN ?

Le site de la Zone d'étude est situé au Nord Est de la commune de Paizay-Naudouin-Embourie, à environ 2 km du bourg.

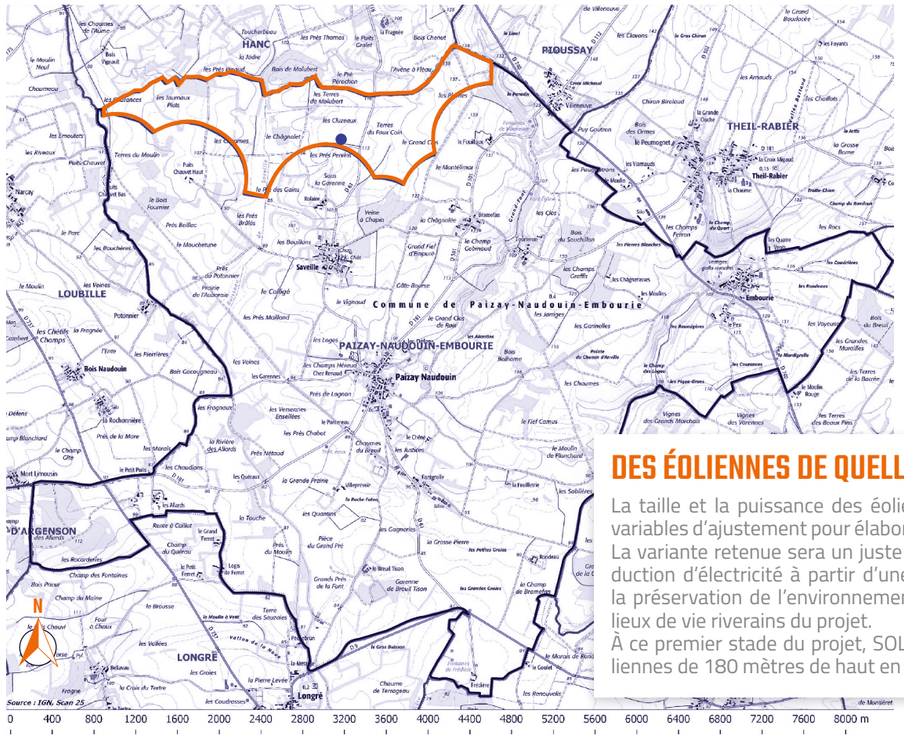

Limites administratives

Limites communales

Commune de Paizay-Naudouin-Embourie

Contexte éolien

Zone d'implantation potentielle

Mât de mesure des vents (installé au 1er trimestre 2020)

DES ÉOLIENNES DE QUELLE TAILLE ?

La taille et la puissance des éoliennes constituent des variables d'ajustement pour élaborer plusieurs scénarios. La variante retenue sera un juste équilibre entre la production d'électricité à partir d'une source renouvelable, la préservation de l'environnement et la protection des lieux de vie riverains du projet.
À ce premier stade du projet, SOLVÉO envisage des éoliennes de 180 mètres de haut en bout de pales.

ZOOM SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ACOUSTIQUE DANS L'ÉLABORATION DU PROJET

La réglementation prévoit qu'une nouvelle installation ne doit pas provoquer une **émergence sonore** de **+5 dB le jour** et de **+3 dB la nuit** par rapport à l'état initial. Des **mesures du niveau de bruit résiduel (état initial)** sont faites avant l'installation du parc. Ces mesures permettent de faire des simulations permettant de s'assurer que le parc respectera les seuils réglementaires.

Cette campagne de 17 jours de mesures acoustiques a eu lieu au printemps 2020 sur les hameaux Le Fouilloux, Bramefan, Rolaire, Puits Chauvet Haut et Puits Chauvet Bas, de Bois Vignault (Hanc) et de la Fragnée (Hanc).

LE + D'UNE APPROCHE CONCERTÉE

Les sept points de mesures choisis pour la pose de sonomètres ont été discutés et validés par les habitants de Paizay-Naudouin-Embourie ayant pris part au 1er atelier du comité consultatif.

+ Un projet au plus près des recommandations du Pays du Ruffécois avec l'exemplarité en ligne de mire

- Une démarche de concertation ambitieuse sur toute la durée du projet
- Un projet mieux disant par rapport aux obligations légales en matière d'insertion paysagère et de distance aux habitations
- Des mesures d'accompagnement à hauteur de 1% du budget du projet
- Une ouverture au financement participatif

? LE SAVIEZ-VOUS ?

Un parc éolien en exploitation engendre chaque année des retombées fiscales conséquentes pour la commune, la communauté de communes, le département et la région.

20% de ces retombées reviennent directement au budget de la commune.

? OÙ EST-ON DU DÉVELOPPEMENT DU PROJET ?

Un projet éolien se développe sur plusieurs années. Une fois un site d'étude identifié, et avant de déposer un dossier de demande d'autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), quatre étapes sont nécessaires :

FÉVRIER 2019 -AVRIL 2020

1 **Dresser un diagnostic du territoire**
L'objectif est de passer le territoire à la loupe afin d'identifier les enjeux écologiques, paysagers, acoustiques, techniques et humains présents. On parle de l'état initial du site. Ces études sont réalisées par des bureaux d'études indépendants.

MAI 2020

2 **Définir des scénarios d'implantation**
Une fois toutes ces expertises terminées, plusieurs scénarios d'implantation des éoliennes sont envisagés et analysés.

JUIN 2020

3 **Choisir un scénario définitif**
Le scénario final est choisi selon l'analyse croisée de tous les enjeux définis dans l'état initial. La variante retenue détermine le nombre d'éolienne, leur hauteur, leur puissance, l'implantation et les chemins d'accès du projet.

JUILLET - AOÛT 2020

4 **Évaluation des impacts potentiels**
En fonction de l'implantation retenue, l'ensemble des impacts pour le territoire est identifié et mesuré. Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation sont définies et des mesures d'accompagnement seront à déterminer avec le territoire.

LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ET D'INFORMATION SE POURSUIT

À QUOI ÇA SERT ?

SOLVÉO souhaite développer un **projet respectueux du territoire d'accueil** :
C'est pourquoi l'agence Tact a été missionnée pour organiser la démarche de concertation. Celle-ci doit permettre aux habitants intéressés de **s'informer sur le projet et de co-construire avec SOLVÉO une série de mesures d'accompagnement.**

+ S'INFORMER ET PARTICIPER, COMMENT ÇA MARCHE ?

Retrouvez plus d'information en ligne courant juin sur le site :
www.parceoliendeschaumes.fr

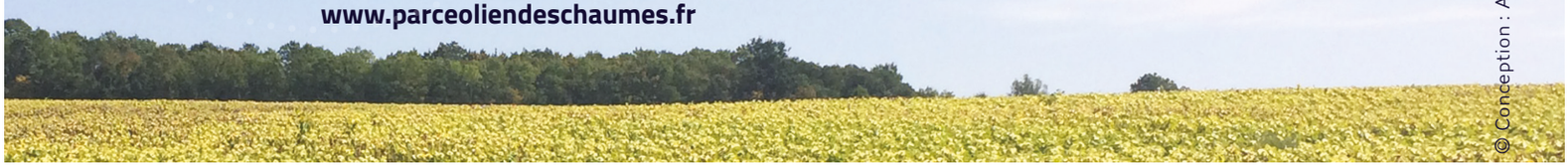

© Conception : Agence Tact // Création graphique : 91 degres.com

- LE FIL D'ÉCOUTE RIVERAIN -

Un canal pour recevoir des réponses précises au plus proches de vos préoccupations

1. Faites-nous part de votre vision du projet et de vos questions en nous renvoyant le formulaire d'enquête joint à ce bulletin d'information ou en y répondant sur le site internet du projet.

2. Échanger en direct avec l'équipe projet à l'occasion d'une rencontre dédiée (la configuration de l'atelier - en petit groupe de travail ou en courte session individuelle - sera précisée en fonction de vos retours et de l'évolution des recommandations gouvernementales en matière de précaution sanitaire).

- LE COMITÉ CONSULTATIF ÉOLIEN -

Un espace d'échange ouvert à tous pour approfondir sa compréhension du projet et contribuer à définir les mesures d'accompagnement.

2 ateliers ont eu lieu durant l'hiver 2020.
Lors de ces différents temps d'échanges, les participants ont pu poser leurs questions et faire part de leurs remarques, et faire des suggestions sur les études ou encore sur la démarche de concertation. Des comptes-rendus ont été réalisés à l'issue de chaque rencontre.
Retrouvez-les en ligne ainsi que toutes les actualités du projet sur le site internet.

Vous souhaitez rejoindre cette dynamique et participer aux ateliers* à venir ?

Envoyez-nous un mail à **audrey.benassi@agencetact.fr** ou contactez-nous par téléphone au 06 51 80 62 81

* *les ateliers seront organisés dans le respect des mesures de précautions sanitaires avec la possibilité de participer à distance pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas venir aux réunions.*

+ UNE DÉMARCHE D'INFORMATION ET DE CONCERTATION QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE...

En vue d'assurer une continuité avec la phase de chantier et d'exploitation, SOLVÉO Énergie souhaite poursuivre ce dialogue sur les mesures d'accompagnement, ainsi que sur les possibilités de financement participatif, durant la phase d'instruction du dossier.

LES PROCHAINES ÉTAPES

JUIN 2020	JUILLET-AOÛT 2020	AUTOMNE 2020	2021	2022	2023-2024	2024
- Définition du scénario final + Mise en ligne du site de projet + Participation à l'enquête riverains via retour de questionnaire + 3ème atelier du comité consultatif éolien	- Finalisation des études d'impacts + Temps échange avec l'équipe projet dédié aux riverains	- Octobre 2020 : Dépôt du dossier de demande d'autorisation en préfecture + 4ème atelier du comité consultatif éolien	- Instruction du dossier par les services de l'État + Ateliers du comité consultatif éolien - Enquête publique et décision préfectorale	- Montage juridique et financier	- Construction du parc	- Mise en service et exploitation
Développement projet		Instruction		Réalisation		